

### Informations de base

**2025/0395(COD)**

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)  
Règlement

Suspension de l'application des règles relatives à la responsabilité élargie des producteurs en matière de piles et d'emballages usagés (Omnibus VIII sur la législation environnementale)

**Subject**

3.70 Politique de l'environnement  
3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers  
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)  
3.70.20 Développement durable

En attente de la décision de la commission parlementaire

### Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	